



Education au-delà de 2015

Qian Tang, PhD
Sous-Directeur général pour l'Éducation

37e session de la Conférence Générale
Commission Education
Point 5.12, document 37 C/56
7 novembre 2013

L'Agenda du développement pour l'après-2015: des processus liés

Consultations avec:

- Le Groupe de personnalités de haut niveau (HLP) chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015
- L'Equipe de travail des NU (UNTT) sur l'après-2015
- Le Groupe de travail du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD)
- Le Pacte mondial des Nations Unies (UNGIC)
- Le Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN)
- Le Groupe de travail ouvert (OWG) sur les objectifs de développement durable

Calendrier

- Rapport du SGNU en juillet 2013 - rapport à l' AG des NU de sept 2013
- Le Groupe de travail du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) préparera un rapport pour l'AGNU de sept 2014
- A partir de septembre 2014 – processus de consultations intergouvernementales
- Septembre 2015: le Sommet de NY des Chefs d'Etats et de Gouvernements (HoSG)

L'UNESCO et l'agenda pour l'éducation post-2015

- Consultations régionales et mondiales sur l'éducation dans l'agenda pour le développement post-2015 conjointement menées par l' UNESCO et l' UNICEF
- Ces consultations vont nourrir les discussions au sein des NU et vont être reflétées dans les rapports sur l'agenda pour le développement post-2015
- Lancement des revues nationales de l'EPT
- Note conceptuelle développée à la demande des Etats membres

Situation actuelle de l'agenda de l'EPT

Objectif 1: l'éducation et la protection de la petite enfance:

- § Passée de 33 % en 1999 à 50 % en 2011
- § Mais de fortes disparités régionales existent

Objectif 2: Enseignement primaire universel:

- § 45 millions d'enfants supplémentaires comparé à 1999
- § Mais toujours 57 millions d'enfants non scolarisés en 2011

Situation actuelle de l'agenda de l'EPT

Objectif 3: Apprentissage et compétences de vie courante pour les jeunes et les adultes

- § Réduction de 31 % d'adolescents non scolarisés dans le secondaire par rapport à 1999
- § Mais 69 millions d'adolescents n'avaient toujours pas accès au premier cycle du secondaire en 2011

Objectif 4: Alphabétisation des adultes

- § Taux mondial d'alphabétisation des adultes est passé de 82 à 84 % entre 2000 et 2011
- § Mais 774 millions d'adultes sont encore analphabètes en 2011; dont 2/3 de femmes

Situation actuelle de l'agenda de l'EPT

Objectif 5: Parité entre les sexes et égalité des sexes

§ 60 % des pays ont atteint la parité dans le primaire et 38 % dans le secondaire en 2011

Objectif 6: Qualité de l'éducation

§ 250 millions d'enfants en âge d'être scolarisés ne savent pas bien lire, écrire ni compter, même après quatre années de scolarité

Lessons tirées:

Processus parallèles de l'EPT et des OMD:

- Accent mis exclusivement sur l'accès au niveau de l'enseignement primaire
- Les autres domaines importants de l'éducation négligés
- Attention portée sur les pays les plus pauvres
- Diminution de la pertinence de l'EPT pour les pays à revenu intermédiaire et plus développés

Enseignements importants pour le nouvel agenda

- L'EPT n'est pas achevée mais toujours pertinente
- Le nouvel agenda doit être plus large
- Fixer des cibles et des indicateurs clairs et mesurables
- Les objectifs doivent être mesurables en terme d'équité



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

La position de l'UNESCO sur l'agenda pour l'éducation post-2015

L'Education dans l' agenda pour le développement post-2015

- Une vision renforcée et élargie de l'EPT;
- Partie intégrante du nouveau cadre du développement international;
- Un objectif à part entière dans l'agenda pour le développement post-2015...
- Mais intégré dans d'autres objectifs de développement

L'Éducation dans l'agenda pour le développement post-2015

L'agenda pour l'éducation mondiale devra :

- Comprendre un objectif qui tienne compte des priorités globales ;
- Être traduit en plusieurs objectifs et domaines prioritaires globaux, y compris les indicateurs correspondants et cibles ;
- Définir des cibles spécifiques et des indicateurs de développement au niveau national.

Réaffirmer les principes fondamentaux

L'EDUCATION est:

- ü un droit fondamental de la personne
- ü un bien public
- ü un fondement de l'épanouissement de la personne, de la paix, du développement durable, de l'égalité entre les sexes et d'une citoyenneté mondiale responsable
- ü une contribution essentielle à la réduction des inégalités et de la pauvreté

Impératifs de l'éducation pour l'agenda post-2015

- Accès équitable à une éducation pour tous et à tous les niveaux
- Education et apprentissage de qualité
- Équité
- Égalité entre les sexes
- Apprentissage tout au long de la vie

Priorités thématiques

- Education et protection de la petite enfance
- Alphabétisation des jeunes et des adultes
- Enseignants
- Compétences nécessaires dans la vie courante et au travail
- Education en faveur du développement durable et d'une citoyenneté mondiale

Cadre d'action

- Guider les pays dans la mise en œuvre opérationnelle de l'agenda de l'éducation au niveau national
- Prendre en compte les différents contextes nationaux et les plans et stratégies concernant le développement de l'éducation nationale
- A définir en consultation avec les Etats membres et les autres parties prenantes dans les mois à venir

Objectif primordial

*Assurer une éducation et un
apprentissage tout au long de la vie
équitable et de qualité pour tous d'ici à
2030*

Objectifs autour de 5 thèmes

1. Education de base, y compris l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) et l'enseignement secondaire du premier cycle
 2. Enseignement postérieur à l'éducation de base, y compris l'enseignement supérieur
 3. Un enseignement et un apprentissage de qualité et pertinents
 4. Alphabétisation des jeunes et des adultes
 5. Compétences utiles dans la vie et au travail
- Objectifs globaux à développer pour chacun des thèmes

Prochaines étapes: processus de consultations

- § Appui continu à la réalisation du bilan des expériences de l'EPT par des revues nationales de l'EPT (en cours jusqu'à juin 2014)
- § Réunion mondiale sur l'EPT à Oman (mars 2014)
- § Consultations Régionales ministérielles (2^{ème} moitié de 2014)
- § Conférence mondiale sur l'éducation en République de Corée en mai 2015
- § Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à New York en septembre 2015



Prochaines étapes:

- § Le rôle de l'UNESCO est de faciliter le débat et de proposer des arguments fondés sur la recherche
- § Les Etats membres sont aux commandes: besoin de la participation active des Ministères de l'Education, des Ministères des Affaires Etrangères et des Représentations Permanentes auprès des NU à NY
- § UNESCO peut soumettre les résultats émanant des diverses consultations au SGNU et peut organiser des réunions d'informations avec les Représentations Permanentes à NY



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Je vous souhaite un débat riche et animé!

**Les conclusions seront décisives pour
orienter le processus durant les 18
prochains mois.**